

2025-04

DEPARTEMENT DU TARN
ET GARONNEArrondissement de
Montauban

COMMUNE DE BESSENS

SEANCE DU 14 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 14 janvier, dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni salle du conseil de la Mairie de Bessens, sous la présidence de Monsieur Adrien RAPHET, Maire.

Étaient présents, Mmes et MM. : Adrien RAPHET, Armand MAGNIER, Laetitia LAFORGUE, Jérôme FABRIS, Brigitte MOT, Magalie LALA, Séverine MONTANARO-WIECZORECK, Sylvain PENCHE, Amédée HUGANET, Vanessa DE CORTE, Bastien PLANA, Audrey GRANIOU, Marjorie CIRRODE.

Étaient absents ou excusés, Mmes et MM. : Alain ROUBY, Guillaume CAUMON, Nadège OGER, Serge MICHEL, Emmanuelle TOURNAY, Jamel FAITOUT.



Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 19, il a été procédé conformément à l'article L2121.15 du CGCT à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Mme Brigitte MOT ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Convocation : 10/01/2025**Délibération n°2025-04** : Approbation de l'opération et du plan de financement de l'opération de rénovation des vestiaires du stade de Bessens

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé :

L'opération a pour objet la mise aux normes, la rénovation énergétique et l'embellissement des vestiaires. Il s'agit ainsi de réhabiliter le bâtiment aujourd'hui vétuste pour offrir aux usagers un équipement plus confortable et le rendre plus vertueux sur le plan énergétique.

La programmation sera conforme aux exigences liées au classement T5 de l'infrastructure selon les normes de la FFF. Ainsi, les espaces rénovés comprendront a minima :

- 2 espaces vestiaires joueurs de 20 m2 chacun,
- 2 espaces douches de 6 m2 chacun avec 6 douches, 1 lavabo avec miroir, 1 WC et 2 urinoirs,
- 1 vestiaire arbitres de 8 m2 avec douches et sanitaires PMR,
- 1 sanitaires publics : 2 toilettes dont 1 PMR + 2 urinoirs.

Après étude, les travaux à réaliser seraient les suivants :

- Désamiantage,
- Démolition, Gros-Œuvre,
- ITE (Isolation Thermique des murs par l'Extérieur),
- Révision couverture et zinguerie,
- Remplacement des menuiseries extérieures et intérieures,
- Isolation des combles + Faux-plafond + doublage,
- Reprise de l'électricité (CF/cf + Eclairage + VMC + Chauffage),

La fourniture et la pose de panneaux Photovoltaïques de 9KW (Puissance crête) est également envisagée.

Le coût prévisionnel global s'établit à 227 996.81€ HT dont 43 592.73€ HT pour les études 184 404.08€ HT pour les travaux.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Libellé	Montant HT	Ressources	Montant	%
Maîtrise d'œuvre et études	43 592.73 €	Subvention d'État	113 998.40 €	50.00 %
Travaux	184 404.08 €	Subvention du Conseil Départemental 82	23 660.37 €	10.38 %
		Autofinancement	90 338.04 €	39.62 %
Total des Dépenses	227 996.81 €	Total des Recettes	227 996.81 €	100.00 %

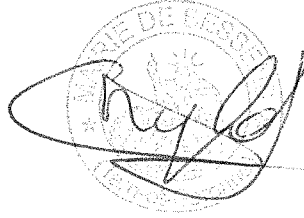
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité absolue de 13 voix « pour » :

APPROUVE le projet de rénovation des vestiaires du stade de Bessens dans ses modalités précisées ci-dessus ;**APPROUVE** le plan de financement susévoqué ;**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les financeurs et à signer tous actes et effectuer toutes démarches conséquences des présentes.

Fait à Bessens, le 14/01/2024

Le Maire,

Adrien RAPHET



La Secrétaire de Séance,

Brigitte MOT



Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été effectuées le :
et la délibération ayant été reçue en Préfecture le :

16 JAN. 2025
16 JAN. 2025